

Intercession du V. P. de la Colombière.

(Décédé le 15 février 1682).

Le 15 février ramène le jour où le P. de la Colombière passa à une vie meilleure. Du haut du ciel ce grand apôtre du divin Cœur ne cesse de combler ses clients de faveurs marquées et de grâces de choix : grâces de conversions inespérées, de guérisons subites, d'examens réussis et autres bienfaits signalés. Nous en recevons des relations fréquentes. En ce jour anniversaire de son bienheureux trépas, citons le fait suivant :

Mon Révérend Père, — Un jeune homme, se préparant aux examens du baccalauréat, dit dernièrement à sa mère : « Maman, je veux être prêtre. » C'était le vœu secret de la mère, qui, depuis longtemps déjà, demandait instamment au sacré Cœur cette belle vocation pour son fils. Mais comment faire accepter cette résolution par le père, éloigné de toute pratique religieuse ? Mis au courant de ce désir, il s'y refusa net. Or, voilà que le jeune homme est pris soudain d'un mal violent. Le médecin se déclare impuissant à le guérir.

Alors une personne, amie intime de la famille désolée, remet au malade une relique du Vén. P. de la Colombière. Le pauvre patient la baise avec respect et ne la quitte plus. Tout d'abord le mal redouble, mais la pieuse mère aussi redouble de prières et de confiance ; ce n'est pas en vain : peu après, le Vén. P. de la Colombière sauvait notre malade.

Dès ce jour il y eut, de part et d'autre, assaut de générosité ; le père consent à tout ; un pèlerinage à Lourdes est décidé et, dans la famille, on ne cesse de répéter :

« Nous avons invoqué le Vén. P. de la Colombière et notre cher enfant nous a été conservé. » *Deo gratias!*

N. B. — On nous demande encore des actions de grâces spé-